

Une salle communale très attendue

Le permis de construire est acquis et les appels d'offres sont en cours concernant la salle communale. Début des travaux au printemps.

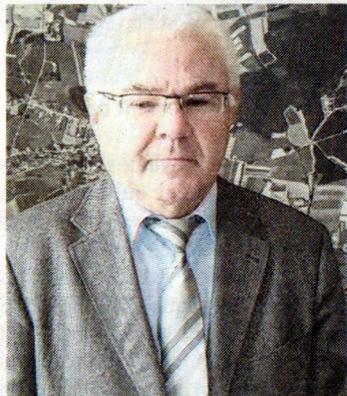
Depuis le début de l'année, Bessoncourt a rejoint le Grand Belfort avec les dix-neuf autres communes de l'ex-communauté de communes du Tilleul et de la Bourbeuse (CCTB). Damien Meslot était présent aux vœux du maire. En guise de bienvenue, la commune s'est vu attribuer 150 000 € sur trois ans à venir, issus du fonds de concours déjà en vigueur à l'ex-

15 ares, c'est la surface de terrain que la municipalité s'apprête à acquérir à proximité de l'école pour y réaliser un parking d'une vingtaine de places.

CAB.

2017 sera une année de transition. Ainsi les ordures ménagères continueront à être collectées et facturées par le Sictom. De même pour l'assainissement collectif, qui restera sous le contrôle de Véolia et pour le périscolaire, qui ne reviendra à la commune qu'à la rentrée de septembre.

Guy Mouilleseaux a présenté les projets 2017. Le public attendait surtout des nouvelles de la future salle communale dont le projet a été retardé consécutivement à la décision de l'ex-CCTB de ne plus



Guy Mouilleseaux, maire.

construire le gymnase intercommunal qui faisait partie intégrante du projet initial. Le terrain viabilisé de 1,5 hectare ne sera donc plus utilisé que pour moitié. Le permis de construire est acquis et les appels d'offres sont en cours. Les travaux devraient démarrer au printemps. Le projet a été réalisé par le cabinet Klein Archi-

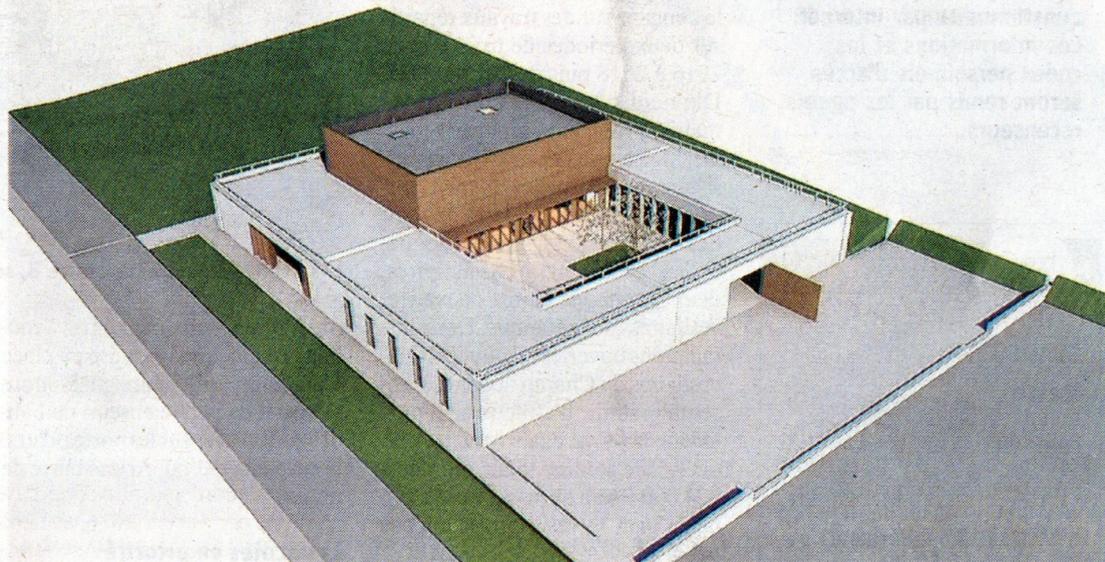
tectes de Besançon.

Mais l'équipe municipale a d'autres projets et notamment celui de réaliser un parking d'une vingtaine de places à côté de l'école ; un terrain de 15 ares est en cours d'achat.

Par ailleurs, la maison Favez, située entre la boulangerie et la Maison rose et son terrain de 18,6

ares ont été acquis pour 150 000 €. Même s'il n'y a pas de projet à court terme pour ce bâtiment, il est stratégiquement très bien placé.

Enfin, le lotissement artisanal initié par l'ex-CCTB près du fort devrait entrer dans sa phase active, quatre des sept parcelles ayant été attribuées.



Voici la maquette du projet développé par Klein Architectes Besançon. Document Klein Architectes Besançon